

Paris le 6 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre de l'application de la directive MiFID 2, la Société Française des Analystes Financiers a pris, en 2018, l'initiative d'organiser *MiFIDVision* avec les autres acteurs de la Place financière de Paris afin d'analyser, comprendre et anticiper les impacts de cette nouvelle réglementation sur l'analyse financière et extra financière en France.

Pour la troisième année consécutive, la SFAF présente ainsi la photographie de la situation de l'application de MiFID 2, réalisée en collaboration avec toutes les associations de la Place financière, Af2i, Amafi, AFG, Cliff, Paris-Europlace et Euronext.

Diminution de la couverture des sociétés par l'analyse : une tendance qui se confirme

La réforme de MiFid 2, qui visait à faire baisser les coûts de l'analyse financière, n'a pas eu pour effet de la développer, au contraire. Aussi bien les investisseurs que les émetteurs constatent une décroissance du nombre d'analystes et une baisse de la qualité des analyses.

Ainsi, le nombre de sociétés suivies, dont la capitalisation est inférieure à 150 millions d'euros, a baissé de 14% entre 2018 et 2021. Cette tendance s'observe également pour les sociétés dont la capitalisation est supérieure. Concernant les plus grandes capitalisations, on note un décrochage fort du nombre de sociétés suivies par au moins 10 analystes, passant de 59 émetteurs en 2018 à seulement 13 en 2021. 31% des sociétés ne sont pas suivies en 2021, contre 28% en 2018.

Le nombre d'études publiées sur les sociétés françaises par les bureaux d'études français poursuit sa décroissance, surtout sur Eurolist A. La baisse du nombre global d'études déclarées sur les sociétés du marché Euronext Paris est régulière : 1683 en 2021, contre 1732 en 2019 et 1960 en 2018.

Développement de la recherche sponsorisée et de la dimension européenne

La recherche sponsorisée par les entreprises se développe par ailleurs. Le nombre de contrats avec les valeurs sont stables, mais la capitalisation des entreprises qui y ont recours est plus importante, passant de 150 millions d'euros à plus de 300 millions d'euros.

Autre point marquant, les bureaux d'études français accroissent leur implantation en Europe, suivent de plus près les valeurs européennes, et de nombreux émetteurs contractent, auprès d'eux une recherche sponsorisée. On compte, en 2021, 411 analystes à l'international rattachés à ces bureaux français, contre 287 analystes en 2019 et 261 en 2018.

Baisse de la qualité de la recherche

La SFAF a complété cette photographie par deux enquêtes destinées à évaluer l'évolution de la qualité de la recherche, du côté des investisseurs (en partenariat avec l'AF2i et l'AFG) comme du côté des émetteurs (en partenariat avec le CLIFF).

Les investisseurs interrogés notent une baisse marquée de la qualité de la recherche chez les petites et moyennes valeurs (respectivement 79 % et 69 % personnes interrogées), plus que sur les grandes capitalisations (30 %). L'attente est aujourd'hui forte en matière de renforcement de la vision sectorielle, de plus grande « séniorité » des analystes, de régularité des publications et d'ESG.

Du côté des émetteurs interrogés, les conclusions sont convergentes. Ils sont 56 % à estimer que MiFID 2 aura eu un impact négatif sur la qualité du suivi de leur société. Ce sentiment est très majoritaire pour les petites et moyennes capitalisations. L'approche fondamentale et la régularité des échanges restent les critères les plus importants pour les émetteurs. Or, ceux-ci ont reculé sensiblement depuis l'entrée en vigueur de MiFID2. Les émetteurs soulignent également le recul de la séniorité des analystes.

Par ailleurs, l'intégration de l'extra financier prend de l'importance dans l'évaluation de la qualité de l'analyse par les émetteurs, et elle se développe pour la majorité d'entre eux.

Des propositions pour maintenir l'analyse comme un atout de la Place financière de Paris

Parce qu'il n'y a pas de Place financière forte sans une recherche forte, les acteurs de *MiFIDVision* s'accordent autour de propositions destinées à permettre aux analystes de continuer à exercer leur métier, au service des émetteurs et des investisseurs. C'est d'autant plus important à un moment où la Place de Paris cherche à relancer les introductions en bourse et l'accueil des émetteurs¹.

Ainsi,

- ils décident de poursuivre leurs travaux relatifs à une charte de bonnes pratiques de la recherche sponsorisée, de nature à promouvoir les conditions d'une analyse financière claire et transparente ;
- ils appuient le rapport de la Commission européenne² relatif aux parties prenantes des petites et moyennes capitalisations, qui encourage les pays membres à mettre en place une couverture d'analyse financière de toutes les entreprises cotées ;

¹ Rapport PARIS Europlace, juin 2021

² Source : *Final report of the Technical Expert Stakeholder Group (TESG) on SMEs May 2021*

- ils réaffirment l'expertise unique en matière d'analyse extra financière de la Place de Paris et s'engagent à continuer à en faire un atout différenciant, au niveau européen comme international ;
- ils demandent que soit prise en compte la spécificité du métier de l'analyse financière dans les évolutions règlementaires à venir, afin que sa présence, son indépendance, sa qualité, et son professionnalisme soient garanties.

Conférence de presse le mardi 6 juillet à 8h30 au Cercle de l'Union Interalliée, 33 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

Contact presse : Charles-Henri d'Auvigny
charles-henri@reputation-age.com
tél : 06 09 67 49 81

